

le lien croignonnais

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CROIGNON (33750)

Édito du Maire

Vive l'été ! Après un printemps particulièrement pluvieux, nous aspirons à de belles journées ensoleillées qui vont égayer nos vies et réchauffer nos cœurs. C'est aussi la saison qui met fin à l'année scolaire et qui fait place aux vacances des petits et des grands afin de prendre du bon temps et un repos bien mérité.

Ce lien croignonnais de Juillet s'affirme convivial et estival avec son cortège de repas et festivités.

Entre autres vous trouverez la belle soirée du mai musical, la croignonnade et la découverte des paysages de Croignon et Camarsac, et le fameux intervillage qui chaque année réunit Croignon, Cursan, Loupes et Le Pout dans une ambiance amicale et décontractée.

Ce début d'année fut studieux afin de poursuivre la révision du PLU. Il s'agit de prévoir l'urbanisation de la commune pour les dix prochaines années. Tout en respectant le cadre de vie existant pour qu'il fasse toujours bon vivre à Croignon, c'est un exercice bien délicat, le but étant l'intérêt général pour tous. Nous avons la chance de disposer sur notre territoire de nombreux atouts, notamment paysagers, qui rendent notre commune très attractive.

De ce fait notre population se rajeunit et contribue ainsi de plus en plus fortement aux effectifs de l'école de Camarsac-Croignon. Une 7^{ème} classe a été ouverte cette année.

C'est donc tout naturellement que les élus de Croignon et Camarsac se sont rapprochés et travaillent sur un projet de commune nouvelle. Le rapprochement est administratif et financier ; Croignon et Camarsac resteront communes déléguées.

Le but essentiel de cette union, qui à mon avis va dans le sens de l'histoire, a pour objectif de proposer de nouveaux équipements, notamment l'amélioration du groupe scolaire et périscolaire et des services à nos administrés que seuls nous ne pourrions réaliser. Au fond, c'est préparer l'avenir, c'est améliorer le quotidien de chacun dans un esprit visionnaire que chaque élu engagé doit avoir en point de mire. Dès Septembre vous serez informés plus en détail et également consultés pour avis.

Cette année à nouveau, les taux d'imposition communaux restent stables. Le conseil départemental vient de renouveler les couches de surface sur la départementale à l'extérieur de l'agglomération. Les travaux en agglomération sont prévus pour 2019-2020. Nous profiterons de la réfection de la deuxième tranche pour sécuriser la traversée de notre village.

Il me reste donc à vous souhaiter une bonne lecture, de bonnes vacances et à vous donner rendez-vous le 13 Juillet pour la fête du village et en Septembre pour un nouveau lien croignonnais « Spécial Assos » !

Frédéric COUSSO
MAIRE DE CROIGNON
Vice Président de l'action sociale du
territoire des Coteaux Bordelais.



LA COMMUNE

Infos pratiques

Salle polyvalente : Réservation en mairie - Location du vendredi soir / samedi matin au dimanche soir.

- ➔ 120 € pour les croignonnais
- ➔ 450 € pour les "hors commune"
- ➔ 285 € pour les habitants de la communauté de communes
- ➔ 250 € de caution

Ramassage des poubelles : Le mercredi matin - Bac jaune un jeudi sur deux.

Tolérance du bruit de voisinage :

- ➔ Semaine : 8h30-12h30/14h30h-19h30h
- ➔ Samedi 9h-12h/15h-19h
- ➔ Dimanche 10h-12h

Déchetteries : St Léon : 05 57 34 32 29 / St Germain du Puch : 05 57 84 89 21

Numéros d'urgence : Pompier 18 – SAMU 15 – Gendarmerie 17.

Médecins et vétérinaires de garde : Appelez votre médecin habituel, le répondeur vous indiquera à qui vous adresser.

N°urgence depuis mobile : 112

Agenda

VENDREDI 13 JUILLET : Fête du Village

SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE : Forum des associations

SAMEDI 8 SEPTEMBRE : Festival des Coteaux

LUNDI 1^{ER} OCTOBRE : À pied à vélo à Pompignac



Budget 2018

La municipalité continue de faire le choix d'une gestion toujours rigoureuse, dans un contexte économique incertain pour les collectivités, en proposant des actions d'investissement sans recours à l'emprunt et avec un maintien des taux pour un produit fiscal attendu de 140 622 €.

Taux Taxe d'habitation : 7.60 %

Taux Taxe foncier bâti : 14.86 %

Taux Taxe foncier non bâti : 44.69 %

Le budget principal de la commune s'équilibre à 478 511.75 € en fonctionnement et 236 522.45 € en investissement.

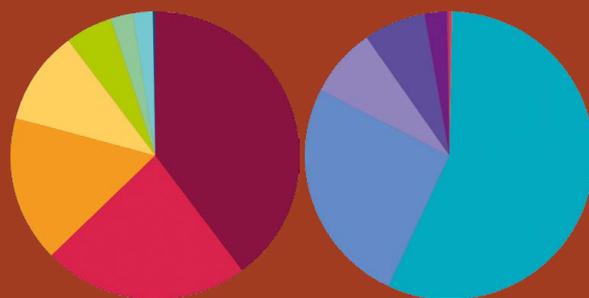
Les réalisations en 2017 en matière d'investissement :

- ➔ La révision du PLU (en cours) : 10 296 €
- ➔ Travaux de voirie et enfouissement des réseaux : 139 452 € (chemin de Sautejeau et de Lartigue)
- ➔ Travaux de la salle des fêtes (menuiseries, sanitaires et sanitaires publics à l'extérieur) : 44 341 €
- ➔ Fin des travaux à l'église St Vincent : 21 100 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

478 511.75 €

| | |
|--|--------------|
| Charges à caractère général | 190 982.28 € |
| Virement à la section d'investissement | 110 000.00 € |
| Charges de personnel | 78 160.00 € |
| Autres charges de gestion courante | 50 398.59 € |
| Charges financières | 25 248.03 € |
| Atténuation de produits | 11 565.00 € |
| Dépenses imprévues | 10 794.17 € |
| Charges exceptionnelles | 900.00 € |



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

401 786.47 €

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Ressources fiscales | 273 546.92 € |
| Excédent de trésorerie | 122 523.87 € |
| Produits des services du domaine | 37 034.96 € |
| Dotations subventions participations | 33 206.00 € |
| Autres produits de gestion courante | 12 000.00 € |
| Atténuation de charges | 100.00 € |
| Produits exceptionnels | 100.00 € |



Le syndicat intercommunal de voirie Bonnetan, Camarsac, Croignon a investi dans un nouveau matériel tracteur et faucheuse.

Ce matériel plus performant est mieux adapté et facile d'utilisation. Le personnel a été largement associé au choix de ce matériel.

Sur chaque commune deux passages au minimum à l'année sont programmés : un au printemps et un à l'automne.

8 mai

Les élus, le Conseil Municipal des Jeunes et les habitants de la commune se sont réunis pour honorer la mémoire de nos soldats morts pour la France.



Infos communales par mail

La mairie envoie occasionnellement par mail des informations diverses : agenda, changements d'horaires de la mairie, chiens et chats perdus, offres d'emplois, et autres ...

Vous êtes nouvel arrivant, vous ne recevez pas encore nos mails ou vous avez changé d'adresse mail, et vous souhaitez recevoir ces informations ?

Il suffit de nous envoyer à mairiedecroignon@wanadoo.fr votre adresse mail.

État Civil

→ NAISSANCES

→ **Suzy CHAIGNAUD**
le 11 Avril 2018

→ **Camille Léonie COURTOT**
le 21 Mars 2018

→ **Maxime Pierre DUPOUY**
le 9 Mars 2018

→ **Lily-Rose MENANT**
le 16 Février 2018

→ **Rose ANTUNES**
le 21 Janvier 2018

→ **Margaux DUMAS**
le 3 Janvier 2018

→ MARIAGES

→ **PEYNAUD Didier Jean Guy**
et **HAU Viviane Renée**
le 14 Avril 2018

→ **DAVID Frédéric**
et **CHAMPCLOS Claire**
Geneviève
le 12 mai 2018

→ **GUÉRENNEUR Pierre**
Émile Gustave Désiré
et **NICOLAS Perle Heiarri**
Jacky
le 19 mai 2018

→ DÉCÈS

→ **Colette Anne Marie**
DARROUZES
épouse **MARTIN**
le 10 Février 2018

→ **Léonce Bernard LAURENT**
le 27 Avril 2018

Réunion publique PLU 17 mai

La phase étude de la révision du plan local d'urbanisme de la commune arrive à son terme.



Un public attentif à la présentation du cabinet VERDI

La réunion publique du 17 mai 2018 a présenté les différentes zones, agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser ainsi que les secteurs faisant l'objet d'une opération d'aménagement programmée.

Les objectifs définis au plan d'aménagement et de développement durable ainsi que les orientations du SCoT de l'agglomération bordelaise, et des services de l'état ont guidé le long travail de cette révision pour laquelle nous étions accompagnés par le cabinet VERDI.

Nous avons réduit les zones à urbaniser dans un souci de maîtriser la démographie, tout en maintenant la qualité de l'environnement naturel et paysager.

Lors de la réunion publique la population présente a posé des questions, fait des remarques et exprimé son point de vue.

Le projet de révision a été arrêté en conseil municipal du 11 Juin. Le dossier est à la disposition du public en mairie.

Viennent ensuite une phase de soumission du projet pour avis aux personnes publiques associées (communes limitrophes et administrations concernées) ainsi qu'une phase d'enquête publique, pendant laquelle vous pourrez faire des observations éventuelles.

L'approbation de la révision du PLU aura donc lieu avant fin 2018.

Cimetière

L'enherbement du cimetière réalisé en fin d'automne donne un aspect naturel qui change la vision paysagère du lieu. Les prochains travaux consistent à la mise en œuvre d'un mélange terre pierre sur l'allée de l'accès coté sacristie.



L'enherbement du cimetière

La commune a aussi déclenché une procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures sans concession.

En effet, parmi ces sépultures, sans titre, relevant du régime du Terrain Commun, dont le délai réglementaire d'occupation est dépassé, certaines sont encore visitées et/ou entretenues par les familles, et d'autres ont cessé d'être entretenues.

➔ Délai laissé aux familles jusqu'au **31 Décembre 2018** pour accomplir les formalités nécessaires à la régularisation de la situation de la sépulture les concernant, de manière à passer la fête de la Toussaint 2018 ;

➔ **Proposition aux familles concernées par les sépultures établies, à l'origine, en Terrain commun des options ci-après, à titre de régularisation de la situation :**

➔ L'attribution d'une concession familiale, sous réserve d'une remise en état, si besoin, au bénéfice de tous les ayants droit de la ou les personne(s) inhumée(s), lorsque l'aménagement sur le terrain le permet,

➔ De faire procéder, à leur charge, au transfert du ou des défunt(s) dans une concession du cimetière ou dans un autre cimetière.

➔ Proposition, dans ces circonstances, en application de l'article L.2223-14 du Code Général des collectivités territoriales, des concessions d'une durée trentenaire au prix de 152 € le m² occupé, ou d'une durée de 15 ans pour un prix de 76 € le m² occupé.

➔ Au terme de ce délai, reprise des sépultures dont la situation n'aura pas été régularisée, par un arrêté définissant les modalités selon lesquelles auront lieu ces reprises en vue de libérer les terrains et de les affecter à de nouvelles sépultures.

CADRE DE VIE

Repas des aînés

Encore une fois Jenny, Sylvie, Arlette et Valérie ont pris beaucoup de plaisir à organiser ce traditionnel repas des aînés, en compagnie de notre accordéoniste Nadine. Le CMJ nous a rejoint pour déguster le dessert de notre traiteur (Claude Prévost de Croignon) en récitant un poème très touchant. **Merci pour leur compagnie.**



Après le repas, la danse !



Un madison pour tous



Un délicieux repas



GNPI

Le Grand nettoyage intercommunal de printemps.

Le 24 Mars un groupe de volontaire composé d'une vingtaine de personnes respectueuses de l'environnement a mis toute son énergie pour nettoyer une partie des bords de nos routes.

Dans le groupe il est à souligner la participation importante d'un jeune public. Que l'ensemble des participants soit chaleureusement remercié pour cette action citoyenne.

Moustiques tigrés

Le moustique tigre appelé Aedes albopictus sévit dans de nombreuses communes en Gironde. Il pique la journée et les piqûres font mal. Il est en progression et un plan de lutte niveau 1 est activé dans le département depuis le 1^{er} mai afin d'éviter la multiplication de l'insecte. Il peut être dangereux car il est vecteur du chikungunya, de la dengue et du Zika.

Pour lutter contre sa prolifération, chacun peut agir en luttant contre les gîtes larvaires. Il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos : les eaux stagnantes, changer l'eau des écuelles des animaux deux fois par semaine, l'eau des soucoupes des plantes une fois par semaine, les jouets, tous les petits volumes d'eau qu'ils adorent, couvrir ou traiter l'eau stagnante... Contre les moustiques adultes, pour limiter les lieux de repos, il faut débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité, entretenir votre jardin...



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

➔ Pourquoi :

- ➔ Troubles du voisinage (odeurs, fumée)
- ➔ Risques d'incendies
- ➔ Émission de nombreux polluants qui peuvent être cancérogènes
- ➔ Peu efficace si les végétaux sont humides
- ➔ La toxicité peut être accrue quand d'autres déchets y sont associés (bois traités, plastiques)
- ➔ 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9800 km parcourus par une voiture diesel récente (ou 37900 km pour une voiture essence).

➔ Quoi :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus des jardins...

➔ Risque :

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée pour un particulier.



➔ Solutions alternatives :

➔ LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE :

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Vous pouvez vous procurer un composteur de 400 litres (80 cm x 80 cm au sol) avec son seau pour la cuisine et un mini-guide au SEMOCTOM pour 10€ (demande en ligne www.semoctom.com).

➔ LE BROYAGE ET LE PAILLAGE :

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Le lundi de 9h à 12h de la 3^{ème} semaine du mois, la déchèterie de St Germain du Puch propose un service de broyage : vous apportez vos branches et vous repartez avec votre broyat de branches (soit en sac soit dans votre remorque).

➔ AUTRE ASTUCE :

La tonte mulching : elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

➔ LA DÉCHÈTERIE :

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ; ils y seront valorisés.

La commune peut prêter sa remorque pour vous débarrasser de vos déchets verts en déchèterie.

VIE ASSOCIATIVE

Wa-Jutsu Coteaux Bordelais - AMTC

L'association «Wa-Jutsu Coteaux Bordelais – AMTC» est implantée depuis 2010 sur la commune de Croignon et depuis 2016 sur celle de Bonnetan. Nous comptons aujourd'hui 24 membres, dont la majorité sont les enfants.

La fin de saison s'annonce et devrait être festive, notre encadrant vient d'être nommé Shihan (Maître) de l'Académie Européenne de Jujitsu Traditionnel.

Le 23 Juin lors de la cérémonie de clôture de la saison, aura lieu la remise de ceintures et de barrettes pour nos promus.

Mais qu'est-ce que le Wa-Jutsu ?

C'est un art martial traditionnel à but non compétitif.

Le Wa-jutsu est une méthode de jujitsu issue des vieilles écoles japonaises. Fort de ses cérémoniaux ancestraux et des valeurs qui régissaient les Samouraïs de la grande époque du Japon, le Wa-Jutsu est une méthode d'apprentissage et d'évolution permettant la transformation progressive de la personnalité.

Du fait d'être à but non compétitif, l'étude se fait sans violence, ni efforts excessifs.

La base de la recherche étant la découverte et la mise en application de la fameuse devise : «**Un minimum d'effort pour un maximum d'efficacité dans l'utilisation du corps et de l'esprit.**»

➔ L'étude proposée est basée sur quatre axes :

➔ **La self défense** : l'étude est progressive et démarre par les bases fondamentales des arts martiaux : la stabilité, les déplacements, la spontanéité,

➔ **Le travail de contrôle au sol**, maîtrise de son centre par excellence, le travail au sol est idéal pour découvrir notre centre que les japonais appellent «Hara», et retrouver la maîtrise de notre corps.

➔ **Mise en situation dynamiques** des techniques et des enchaînements sur des modes d'entraînement.

➔ **Les Katas** : formes de travail stylisé assemblées et codifiées pour découvrir les principes qui sont nécessaires à toutes évolutions internes. Concentration, respiration, Méditation active, détente, plaisir sont essentiels à la découverte de ses principes.

➔ **La découverte, le respect et la mise en pratique** des cérémoniaux traditionnels, des règles du Bushido (code d'honneur et de morale traditionnel des arts martiaux), des valeurs ancestrales sont une mise en condition nécessaire à la progression du pratiquant.



Démonstration par le responsable technique

Vous pouvez pratiquer le Wa-Jutsu à tout moment, de 6 ans aux vétérans, hommes comme femmes. Les programmes sont adaptés aux âges et aux conditions physiques de chacun.

Les cours ont lieu à Croignon le Lundi et le Mercredi et à Bonnetan le vendredi, à 18h00 pour les enfants et 19h30 pour les adultes et ados.

Afin de vous permettre de découvrir le Wa-Jutsu, deux séances d'essai vous seront offertes lors de nos cours.

Dans le cadre de Cap33, durant l'été, il vous sera également possible de vous essayer au Wa-Jutsu à Camarsac tous les Mardis à partir de 18h30/20h00, ainsi qu'à Croignon le 18 Juillet, Bonnetan le 1^{er} Aout et Salleboeuf le 08 Août, à partir de 17h00.



Nomination de notre encadrant bénévole, Devezy Bruno, au titre de Maître (Shihan) par le Soké fondateur de la méthode «Wajutsu».

Contacts : **DEVEZY Bruno** : Tél. 06 08 86 58 94
Mail: wajutsu.coteaux.bordelais@gmail.com



Cours de Yoga

Découvrez les cours de yoga le jeudi à 20h à partir de Septembre en cours particulier et/ou collectif.

Association Anandita - Professeuse Madame Stella SMIERNOW agréée FTKY
Tél. 06 64 38 61 66 - Email : anandita.kundalini@gmail.com

➔ Postures dynamiques et statiques :

- ➔ Assouplir et tonifier le corps, étirer les muscles
- ➔ Renforcer le système nerveux et glandulaire

➔ Des exercices de respiration :

- ➔ Contrôler le plan émotionnel
- ➔ Purifier le système respiratoire et le sang

➔ Des exercices de relaxation :

- ➔ Évacuer le stress et trouver du bien être
- ➔ Se régénérer physiquement et mentalement

➔ Des exercices de méditation :

- ➔ Pour trouver le silence intérieur, source de créativité et d'harmonie.



Point lecture



Salut à tous, votre Point Lecture Municipal fermera pour les vacances d'été.

Fermeture :
le SAMEDI 30 JUIN à 12h

Ouverture :
le MERCREDI 12 SEPTEMBRE de 16h à 18h.

À bientôt dans votre Point Lecture Municipal et bonnes vacances !

L'équipe des bénévoles.



Tai chi

Rejoignez l'association de Tai chi chuan de Croignon !

➔ **LE QI GONG** : gymnastique de santé à la portée de tous vise à harmoniser le corps et l'esprit, à libérer les tensions.

Les enchaînements de mouvements de base ont pour but de faire circuler l'énergie et de nourrir les 5 organes principaux selon la médecine chinoise (cœur, poumon, foie, rate et rein)

➔ **LE TAI CHI CHUAN** ou gymnastique chinoise ancestrale, art martial interne, cette discipline composée d'un enchaînement de mouvements fluides et lents vise à travailler la respiration, l'équilibre, l'ancrage, l'alignement de la colonne vertébrale dans l'écoute et le respect de ses possibilités physiques, tout en douceur.

Les cours ont lieu les mardis et jeudis matins de 10h à 12h et le mardi soir de 20h15 à 21h45 à la salle polyvalente.

Un stage a lieu chaque année fin Janvier. Les cours reprendront début Septembre. Venez découvrir ces 2 disciplines lors de 2 séances gratuites.

Contact : Mme Patricia Delhoume 06.62.19.33.62.

ENFANCE ET JEUNESSE



UFCV

PASSE TON BAFÀ !

DEVIENS ANIMATEUR

Ton BAFÀ en parallèle d'un festival jeune:
Le Frayse'Toch'
Ufcv Aquitaine 05.56.56.55.10

Formation générale:
15 au 22 juillet 2018
Appro "créativité"
16 au 21 juillet 2018

0 810 080 080 Service 0,06 € / min
+ prix appel

bafa.ufcv.fr

Suivez-nous sur
Génération Bafa!



Le CMJ, le conseil municipal des jeunes

Nos jeunes du CMJ sont partis avec Cyril, voir un match handicap de basket. Ils ont été très agréablement surpris de la rapidité du jeu des joueurs.

Carla : « ce n'est pas parce qu'ils sont handicapés qu'ils ne peuvent pas jouer à un sport !! C'était super. »



Secteur Jeunes 14-25 ans

➔ **Adhésion et inscriptions :** Il est obligatoire d'être adhérent au Secteur Jeunes pour participer aux différentes activités de ce programme. Les frais d'adhésion sont de 10€ par personne pour un an. Durant votre temps libre, nous attendons de votre part un engagement pour aider l'équipe d'animation.

| Activités nature & sport | Projets créatifs | Ateliers & sorties |
|---|--|--|
| JEUDI PLAGE : - 5 juillet de 9h à 19h - 12 juillet de 9h à 19h - 26 juillet de 9h à 19h - 2 août de 9h à 19h - 9 août de 9h à 19h - 16 août de 9h à 19h - 23 août de 9h à 19h - 30 août de 9h à 19h | PROJET GRAFF : Du 13 août au 31 août, tous les jours sauf jeudi & week-end, de 14h à 19h. À Carignan de Bordeaux. Venez vous exprimer et développer votre côté artistique avec une bombe de peinture au bout des doigts ! | APRÈS-MIDI BORDELAIS : - Mardi 3 juillet, de 13h30 à 18h. - Mardi 10 juillet, de 13h30 à 18h. - Mardi 24 juillet, de 13h30 à 18h. - Mardi 21 août, de 13h30 à 18h. - Mardi 28 août, de 13h30 à 18h. |
| ACTIVITÉS ET TOURNOIS SPORTIFS : Vendredi 6 juillet : Bataille d'eau au Domaine de La Frayse, de 14h à 18h. Lundi 9 juillet : Tournoi de foot à Camarsac, de 14h à 18h. Vendredi 13 juillet : Peintball au Domaine de la Frayse, de 14h à 18h. Vendredi 27 juillet : Accrobranche à Arbor et Sens de 14h à 18h (33). 5€ Lundi 20 août : Tournoi de pétanque à Tresses, de 14h à 18h. Vendredi 24 août : Journée piscine au Stade Nautique de Pressac, de 10h à 18h30. 2€ Vendredi 31 août : Journée Canoë à la base de loisirs de Commenge (40). 5€ | CRÉATION D'UNE BORNE D'ARCADE : Du 23 juillet au 10 août, tous les jours sauf jeudi & week-end, de 14 à 19h. Au Domaine de La Frayse. Le jeu vidéo est votre passion ? Cette activité est pour vous, devenez constructeur de votre espace gaming ! | DÉPLACEMENT SUR LE TERRITOIRE nous venons à votre rencontre ! - Mercredi 4 juillet, de 14h à 18h. - Mercredi 11 juillet, de 14h à 18h. - Mercredi 25 juillet, de 14h à 18h. - Mercredi 22 août, de 14h à 18h. - Mercredi 29 août, de 14h à 18h. |
| | | PERMANENCES ESPACE JEUNES AU DOMAINE : Lundi, mardi : 16h - 19h Mercredi : 15h - 19h Jeudi : 16h - 19h Vendredi : 16h - 20h |

Il est nécessaire de s'inscrire aux activités pour y participer. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Pour cela, il suffit simplement de nous contacter !

➔ **Mobilité :** Nous mettons en place des navettes pour venir vous chercher dans les communes du territoire. Il suffit de nous prévenir avant afin que nous nous organisions.

Les pique-niques sont à la charge des jeunes, n'oubliez pas de l'amener lors des activités.

Jessica Perez 60 27 73 25 98 - jessica.perez@ufcv.fr / Sylvain Girardot 06 42 08 73 13 - sylvain.girardot@ufcv.fr.

Retrouvez-nous également sur :

f Espace Jeunes CoteauxBordelais
et sur **Instagram** EspaceJeunesCoteauxBx

L'école Camarsac-Croignon

Les effectifs de l'ensemble du groupe scolaire (maternelles et élémentaires) sont en continuelle croissance et atteindront environ 200 élèves pour la rentrée 2018-2019.



CULTURE ET SPORT

Mai musical



➔ **LE QUATUOR KAPLAN, UN RÉGAL POUR LES OREILLES !**
2 violons, 1 alto, 1 violoncelle et un comédien. Un mélange de musique et de texte de Victor Hugo sur la journée d'un condamné à mort ! Une émotion à partager avec le public ! **L'église était pleine.**



Pièce de théâtre dans les chais de M. Desages

Après un accueil chaleureux par une dégustation des vins du château, une troupe de 3 comédiens a joué la comédie « La Coloc » devant un public enthousiaste de 80 personnes, dans les chais de Pierre Desages à Baron. Bonne ambiance, bonnes effluves...



CAP 33 Jujitsu

En route pour CAP33 durant le mois de Juillet et Août pour les familles et les individuels de plus de quinze ans. Les flyers seront distribués début Juillet pour connaître le déroulement.

Le programme se déroulera à Carignan le lundi, Camarsac le mardi, Fargues le jeudi, Tresses le vendredi et Pompignac le samedi.

Les activités sur chaque commune sont de 17h à 18h30 des sports jeunesse et famille, de 18h30 à 20h des sports de remise en forme et de 20h à 22h des tournois

Tous les mercredis se tiendra le défi des coteaux qui tournera sur chaque commune. **Objectif : amener le plus de points possibles à sa commune.**

À NOTER : Passage en Juillet à Croignon le 18 et à Camarsac le 25.

Un grand merci à Bruno Devezy du Wajutsu de Croignon qui participe à cette manifestation.

CAP33

100 disciplines sportives à découvrir en famille ou individuellement à partir de 15 ans



Vos 26 centres CAP33 en 2018

| | | | |
|--------------------|---------------------|---------------------|-------------------------------|
| Andernos-les-Bains | Carcans-Maubuisson | Léognan | Vendays-Montalivet |
| Arès | Eyssines | Marcheprime | CDC de Castillon Pajotais |
| Audenge | Grayan-et-l'Hôpital | Mios | CDC de Bazadais |
| Bassens | Hourtin | St Médard-en-Jalles | CDC du Parc Foyen |
| Biganos | La Teste-de-Buch | Salles | CDC de Rétiats en Sud Gironde |
| Bruges | Lacau | Soulac-sur-Mer | CDC de Sud Gironde |
| | Lanton | | CDC Les Coteaux Berdets |

Tous les programmes dans les centres CAP33, auprès des collectivités partenaires et sur gironde.fr. Interventions et animations en partenariat avec les comités sportifs départementaux.

Rizibizi

👉 LA RECYCLERIE DE L'ENTRE-DEUX-MERS... VOUS CONNAISSEZ ?

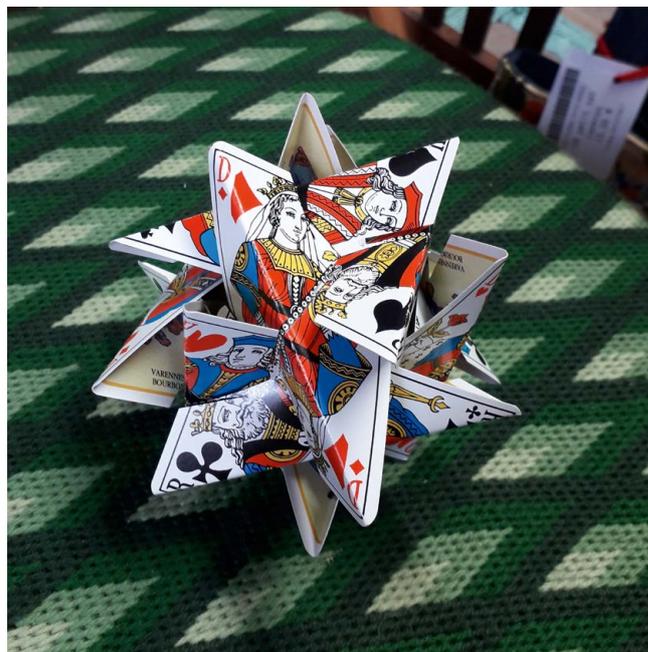
Située 89 route du Périgord à Salleboeuf (dans l'enceinte de l'entreprise OccaMat-Matériaux d'occasion), l'association Rizibizi accueille vos meubles et objets dont vous ne voulez plus et vous promet des trouvailles en pagaille... Amis chineurs, vous voilà prévenus !

L'équipe de Rizibizi (4 salariés et une quinzaine de bénévoles) a travaillé dur pour vous offrir un espace agréable ! Venez profiter des nouveaux aménagements, appréciez notre coin « Salon de thé » (gratuit) et libérez l'artiste qui sommeille en vous grâce aux établis équipés, aux ateliers de bricolage technique ou créatif et aux ateliers de loisirs créatifs.

Les ateliers créatifs s'adressent à tous (enfants et adultes) et sont l'occasion de d'exprimer votre créativité en réalisant des objets à partir de matériaux de récupération. Les ateliers sont organisés les mercredis et les samedis et les thèmes sont renouvelés régulièrement. Vous pourrez ainsi créer des tableaux de fil tendu, des origamis, des collages 3D ou encore des luminaires uniques !

IMPORTANT : Réception des dons uniquement les mercredis et samedis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 dans la limite de notre capacité d'accueil.

Au plaisir de vous rencontrer chez Rizibizi !



Intervillage

Voilà 10 ans que les jeux Intervillage ont vu le jour, regroupant les communes de Cursan, Le Pout, Loupes et Croignon.

Le 09 Juin, sous un magnifique soleil, nos amis de Le Pout ont eu la responsabilité d'organiser cette manifestation conviviale.



Notre équipe 2018 pleine d'enthousiasme, prête pour l'aventure !

Lors de cette journée d'entraide, d'amitié, de joie et de bonne humeur, notre équipe Croignonnaise parrainée par l'association du WAJUTSU de Croignon a magnifiquement défendu nos couleurs.

Félicitations à Loupes, vainqueur cette année, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour ravir enfin ce trophée...

Croignon va se préparer !!!

Pour cela un grand merci aux enfants : Margaux, Carla, Kélia, Romane, Ambre, Justine, Clara et Hugo, aux jeunes : Théo, Tom, Florian, Gaëtan et Matéo ainsi qu'aux adultes : Delphine, Valérie, Vanessa, Florian, Sébastien, Nicolas, Carlos, Jacques, Philippe, Jérôme, sans oublier notre super photographe Claudine.

Merci pour votre implication et on vous dit à l'année prochaine à LOUPES.

RECETTE DU CHEF

Marbré de canard au foie gras

➔ POUR 6 PERSONNES :

➔ 2 Magrets de canard du Sud-Ouest de 350 gr

➔ 700g de chair à saucisses

➔ 1 Foie Gras éveiné de 500g

➔ 200g de crépines

➔ 5 cl d'Armagnac

➔ 1 échalote

➔ Sel, poivre

Couper un magret en petits dés et l'autre en lanières.

Mélanger la chair à saucisses avec le magret en dés, l'échalote ciselée et saler, poivrer.

Assaisonner le foie gras avec sel, poivre, une pincée de sucre et l'Armagnac, et laisser à température ambiante.

Chemiser un moule à cake avec la crépine, et mettre en couches superposées la moitié de la farce (étape 2), puis les lanières de canard et le foie gras entier.

Renouveler à nouveau, les lanières de canard et le reste de la farce.

Replier la crépine en serrant bien le tout.

Cuire au four à 180° pendant 1h30.

À la sortie du four, ajouter de la gelée liquide et réserver au moins 12h au froid avant de consommer.

Cette recette vous est proposée par Claude PREVOST « Le plaisir du goût » et son équipe.

*Claude PREVOST / Chef TRAITEUR - 10 Route de la BRUNE - 33750 CROIGNON - CAMARSAC
Tél: 05 56 23 06 46 - Fax 05 57 34 07 24 - E-mail: plaisir-du-gout@wanadoo.fr*



2 Rue de la Mairie - 33750 CROIGNON - Tél : 05 56 30 10 64 - Fax : 05 56 30 16 29

E-mail : mairiedecroignon@wanadoo.fr - www.croignon.fr

Les horaires de votre Mairie : **Mardi :** 10h00/12h30 - 13h/17h30 | **Jeudi :** 10h00/12h30 - 13h/17h30

| **Vendredi :** 10h00/12h30 - 13h/17h30 | **Samedi :** 10h00/12h00 (permanence d' élu).

le lien
croignonnais

Directeur de publication : Frédéric Couso

Comité de rédaction : Patrick Bonnier, Frédéric Couso, Cyril David, Valérie Detys, Séverine Moulia et Nicolas Seguy.

Création et Design graphique : Altitude&Co - Tél : 05 46 27 15 56 - www.altitudeandco.com

Impression : Raynaud imprimeurs - Tél : 05 49 06 10 66 - www.raynaud-imprimeurs.fr